



OBJECTIFS :

Être capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3 T 500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.). Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C.

PRÉREQUIS - PUBLIC :

- Avoir 21 ans
- Être titulaire du permis B, en cours de validité
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire
- Savoir lire et écrire la langue française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable.

Note : Il faut passer l'Épreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

CONTENU :

L'ensemble des enseignements est conforme au REMC (Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne), programme de formation de référence mis en place par les pouvoirs publics.

Le programme vise à acquérir 5 compétences :

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

(Les principaux organes, les principales commandes, le tableau de bord ; installation au poste de conduite ; les contrôles visuels avant la mise en route ; démarrage et arrêt ; utilisation de la boîte de vitesse ; diriger le véhicule ; regarder autour de soi et avertir ; les éléments de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement)

Compétence 2 : Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité

(les réglementations relatives au transport routier de marchandises ; les documents spécifiques au conducteur, aux véhicules et au transport ; les équipements, le fonctionnement et la vérification des organes essentiels ; les attitudes élémentaires de sécurité ; le stationnement en créneau et la mise à quai)

Compétence 3 : Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation

(La signalisation spécifique ; les règles de circulation ; le positionnement du véhicule sur la chaussée ; les commandes et l'adaptation de son allure ; tourner à droite et à gauche ; le franchissement des intersections ; le franchissement des ronds-points et carrefours)

Compétence 4 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

(Les distances de sécurité ; croisement et dépassement ; les virages ; les autres usagers et le comportement à leur égard ; le stationnement ; voie rapide ; la conduite dans une circulation dense ; la circulation inter-files des motocyclistes ; la conduite en déclivité ; la conduite sous adhérence et visibilité réduite ; la conduite dans des ouvrages routiers)

Compétence 5 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

(Suivre un itinéraire ; les principaux facteurs de risque au volant, préparation d'un voyage longue distance ; les comportements à adopter en cas d'accident ; les aides à la conduite ; les notions d'entretiens, de dépannage ; la pratique de l'écoconduite)



PROFIL DES INTERVENANTS :

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)

NOM DU RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

Yannick GUILLAUMET

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Salles de cours équipées de moyens multimédia
- Salle de mécanique avec moteurs sur bancs et/ou maquettes (éventuellement)
- Aires d'évolution et véhicules porteurs adaptés à l'enseignement
- Fourniture de supports pédagogiques, d'une fiche de suivi et d'un livret d'apprentissage
- Simulateur ECO-CONDUITE

DATES DE FORMATION :

Consultez le site <https://www.afaformation.com/>, onglet formation, transport, permis ou contactez le centre AFA au 02 41 54 88 08.

DURÉE :

70 heures

Option : pour parfaire ses chances de réussite aux examens il est possible d'ajouter une formation complémentaire en ligne, pour travailler les questions orales et les fiches écrites d'examen.

LIEU DE FORMATION :

Piste de Pignerolles - D347, 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU
Centre AFA - 108 rue de la Rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC).

Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C : Hors-Circulation et Circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

SANCTION VISÉE :

Permis de conduire de la catégorie C.

EFFECTIFS :

Maximum 4 stagiaires par véhicule